

ter des fleurs sur le tombeau de ce véritable ami du peuple nous fait oublier que le crime put trouver un bras parmi vous.

Le barbare assassin de Marat, semblable à ces êtres mixtes auxquels on ne peut assigner aucun sexe, vomit par les enfers pour le désespoir de tous deux, n'appartient directement à aucun. Il faut qu'un voile funèbre enveloppe à jamais sa mémoire ; qu'on cesse surtout de nous présenter, comme on ose le faire, son effigie sous l'emblème enchanteur de la beauté. Artistes trop crédules, brisez, renversez, défigurez les traits de ce monstre, ou ne l'offrez à nos yeux indignés qu'au milieu des furies du Tartare....

(Discours prononcé le 29 septembre 1793 à la Section des Piques aux mânes de Marat et de Le Pelletier.)

SUR LA PROPRIÉTÉ

A Dieu ne plaise que je veuille attaquer ou détruire ici le serment du respect des propriétés qui vient de prononcer la nation ; mais me permettra-t-on quelques idées sur l'injustice de ce serment ? Quel est l'esprit d'un serment prononcé par tous les individus d'une nation ? N'est-il pas de maintenir une parfaite égalité parmi les citoyens, de les soumettre tous également à la loi protectrice des propriétés de tous ? Or, je vous demande maintenant si elle est bien juste la loi qui ordonne à celui qui n'a rien de respecter celui qui a tout ? Quels sont les éléments du pacte social ? Ne consistent-ils pas à céder un peu de ses libertés et de ses propriétés pour assurer et maintenir ce que l'on conserve de l'un et de l'autre ? Toutes les lois sont assises sur ces bases ; elles sont les motifs des punitions infligées à celui qui abuse de sa liberté ; elles autorisent de même les impositions ; ce qui fait qu'un citoyen ne se récrie pas lorsqu'on les exige de lui, c'est qu'il sait qu'au moyen de ce qu'il donne, on lui conserve ce qui lui reste ; mais, encore une fois, de quel droit celui qui n'a rien s'enchaînera-t-il sous un pacte qui ne protège que celui qui a tout ? Si vous faites un acte d'équité en conservant, par votre serment, les propriétés du riche, ne faites-vous pas une injustice en exigeant ce serment du conservateur qui n'a rien ? Quel intérêt celui-ci a-t-il à votre serment ? et pourquoi voulez-vous qu'il promette une chose uniquement favorable à celui qui diffère autant de lui par ses richesses ? Il n'est assurément rien de plus injuste : un serment doit avoir un effet égal sur tous les individus qui le prononcent ; il est impossible qu'il puisse enchaîner celui qui n'a aucun intérêt à son maintien, parce qu'il ne serait plus alors le pacte d'un peuple libre : il serait l'arme du fort

sur le faible, contre lequel celui-ci devait se révolter sans cesse ; or, c'est ce qui arrive dans le serment du respect des propriétés qui vient d'exiger la nation ; le riche seul y enchaîne le pauvre, le riche seul à intérêt au serment que prononce le pauvre avec tant d'inconsidération, qu'il ne voit pas qu'au moyen de ce serment extorqué à sa bonne foi, il s'engage à faire une chose qu'on ne peut pas faire vis-à-vis de lui. Convaincus, ainsi que vous devez l'être, de cette barbare inégalité, n'aggravez donc pas votre injustice en punissant celui qui n'a rien d'avoir osé dérober quelque chose à celui qui a tout : votre inéquitable serment lui en donne plus de droit que jamais. En le contraignant au parjure par ce serment absurde pour lui, vous légitimez tous les crimes où le porteront ce parjure ; il ne vous appartient donc plus de punir ce dont vous avez été la cause.....

CONTRE LE CLERGE

O vous qui avez la faux à la main, portez le dernier coup à l'arbre de la superstition ; ne vous contentez pas d'élaguer les branches : déracinez tout à fait une plante dont les effets sont si contagieux ; soyez parfaitement convaincus que votre système de liberté et d'égalité contraire trop ouvertement les ministres des autels du Christ, pour qu'il en soit jamais un seul, ou qui l'adopte de bonne foi, ou qui ne cherche pas à l'ébranler, s'il parvient à reprendre quelque empire sur les consciences. Quel sera le prêtre qui, comparant l'état où l'on vient de le réduire avec celui dont il jouissait autrefois, ne fera pas tout ce qui dépendra de lui pour recouvrer et la confiance, et l'autorité qu'on lui a fait perdre ? Et que d'êtres faibles et pusillanimes redeviendront bientôt les esclaves de cet ambitieux tonsuré ! Pourquoi n'imagine-t-on pas que les inconvénients qui ont existé peuvent encore renaître ?...

CONTRE LE MARIAGE

S'il y avait quelque chose d'absurde dans le monde, c'était bien sûrement l'éternité des liens conjugaux ; il ne fallait, ce me semble, qu'examiner ou que sentir toute la lourdeur de ces liens pour cesser de voir comme un crime l'action qui les allégeait ; la nature, comme nous l'avons dit tout à l'heure, ayant doué les femmes d'un tempérament plus ardent, d'une sensibilité plus profonde qu'elle n'a fait des individus de l'autre sexe, c'était pour elles sans doute que le joug d'un hymen éternel était plus pesant. Femmes tendres et embrasées du feu de l'amour, dédommangez-vous maintenant sans crainte ; persuadez-vous qu'il ne peut exister aucun mal à

suivre les impulsions de la nature, que ce n'est pas pour un seul homme qu'elle vous a créées, mais pour plaire indifféremment à tous....

CONTRE LA FAMILLE

Quels sont, je le demande, les dangers de cette licence ? Des enfants qui n'auront point de pères ? Eh ! qu'importe, dans une république où tous les individus ne doivent avoir d'autre mère que la patrie, où tous ceux qui naissent sont tous enfants de la patrie ! Ah ! combien l'aimeront mieux ceux qui, n'ayant jamais connu qu'elle, sauront, dès en naissant, que ce n'est que d'elle qu'ils doivent tout attendre ! N'imaginez pas de faire de bons républicains tant que vous isolerez dans leurs familles les enfants qui ne doivent appartenir qu'à la république. En donnant là seulement à quelques individus la dose d'affection qu'ils doivent répartir sur tous leurs frères, ils adoptent inévitablement les préjugés souvent dangereux de ces individus ; leurs opinions, leurs idées s'isolent, se particularisent, et toutes les vertus d'un homme d'État leur deviennent absolument impossibles. Abandonnant enfin leur cœur tout entier à ceux qui les ont fait naître, ils ne trouvent plus dans ce cœur aucune affection pour celle qui doit les faire vivre, les faire connaître et les illustrer, comme si ces seconds bienfaits n'étaient pas plus importants que le premier ! S'il y a le plus grand inconvénient à laisser des enfants sucer ainsi dans leurs familles des intérêts souvent bien différents de ceux de la patrie, il y a donc le plus grand avantage à les en séparer....

(La Philosophie dans le boudoir.)

CONTRE LA LITTÉRATURE

...Que ce que tu inventes soit bien dit ; on ne te pardonne de mettre ton imagination à la place de la vérité que sous la clause expresse d'orner et d'éblouir. On n'a jamais le droit de mal dire, quand on peut dire tout ce qu'on veut ; si tu n'écris comme R... « que ce que tout le monde sait », dusses-tu, comme lui, nous donner quatre volumes par mois, ce n'est pas la peine de prendre la plume : personne ne te contraint au métier que tu fais ; mais si tu l'entreprends, fais-le bien. Ne l'adopte pas surtout comme un secours à ton existence ; ton travail se ressentirait de tes besoins, tu lui transmettrais ta faiblesse ; il aurait la pâleur de la faim : d'autres métiers se présentent à toi ; fais des souliers, et n'écris point des livres. Nous ne t'en estimerons pas moins, et comme tu ne nous ennuyas pas, nous t'aimerons peut-être davantage....

(Idées sur les romans.)

FAITS DIVERS

Suicides

La Nouvelle revue française de février publie sous la signature d'André Gide une lettre sur les faits-divers dont nous ne nous occuperions pas si elle ne reproduisait un texte de La Presse Médicale :

Le Dr Suzanne Serin vient de publier dans la Presse Médicale du 6 novembre 1926 une substantielle enquête médico-sociale sur 307 suicidés morts ou rescapés. Pour elle, « la misère est une grande pourvoyeuse de suicides ». En effet : 38 cas sur 307.

Or, s'il fut jamais un champ immense et tragique ouvert à une enquête « médico-sociale » sur le suicide, rien ne peut égaler la Révolution russe et la famine consécutive.

A priori, on pouvait prévoir une effroyable efflorescence de troubles psychiques avec un nombre croissant de suicides.

J'étais bien placé pour voir se dérouler le drame, exerçant la médecine à Saint-Petersbourg depuis 1901.

Tous les jours, il y avait une rubrique Suicides dans les journaux. J'y comptais le chiffre de 5 à 20 par jour et pour la ville. Chacun, autour de soi, avait des amis suicidés : psychoses ? spleen ? misère ?... « Misère », disait-on le plus souvent... Etrange misère en effet dans un pays où les soupes populaires et gratuites pouvaient nourrir tous les misérables.

En 1917, l'ouragan se déchaîne, suivi, tout de suite, de la famine. Mais, contrairement à toutes prévisions, le nombre des psychoses ne s'aggrave pas et, chose inouïe : les hommes ne se suicident plus. Ils avaient bien autre chose à faire... car, acculés à la plus atroce et à la plus prolongée des famines, ils devaient trouver le moyen de vivre et accommoder leur organisme à cette permanente sous-alimentation.

Mais quand le corps est désintoxiqué et allégé à ce point, il ne lui reste qu'un seul instinct, immense, démesuré : ne pas mourir de faim !... Quand le terrible instinct vital s'y met, il n'y a plus de place pour le suicide.

MARCOU-MUTZNER (d'Ajaccio),
Ancien interne des Hôpitaux de Paris.

André Gide ne voit là qu'un fait-divers qui bouleversant une conception généralement admise force à réfléchir. Mais il ne s'avance pas jusqu'à nous faire partager le fruit de ses réflexions. A en croire cet ancien interne sous la domination idyllique des tzars, il n'y avait pas de misère en Russie : les soupes populaires pouvaient nourrir tous les misérables. Cela donne idée du sérieux des observations statistiques rapportées par ce médecin. Mais il faut signaler à l'attention des lecteurs de la Presse Médicale et de la Nouvelle revue française, que si, une fois la Révolution survenue, les hommes ne se suicident plus, cela ne tient pas à un processus psychologique paradoxal. Pour nous autres, communistes, cela tient à ce qu'en temps de Révolution, ceux-là que les exigences du capitalisme acculaient au désespoir retrouvent une raison d'être dans la poursuite de l'activité révolutionnaire ; cela tient à ce que jamais la vie des individus n'est davantage mêlée à la vie sociale qu'en temps de Révolution ; et cela tenait en 1917 à ce qu'à tous les yeux, la tâche révolutionnaire apparaissait comme la seule digne de l'activité humaine, bien qu'à en croire M. Marcou-Mutzner (d'Ajaccio) ce fût alors le Pays de Cocagne. — A.